



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-5875>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-5875**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : GRANDLYON Métropole

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Modification du réseau de communication et raccordement des équipements du système d'information industriel pour la gestion des mobilités sur voiries urbaines de la Métropole de Lyon

**Description** : Le système d'information et de commande industriel, nommé CRITER, qui permet de gérer les mobilités sur les voiries urbaines de la Métropole de Lyon, produit les services publics suivants : - La supervision technique (retour de pannes, résolution de dysfonctionnement...) des équipements raccordés (Carrefours à feux, Panneaux à message Variable, caméras vidéo, bornes escamotables, stations de comptage piétons, vélos, VL, ...) pour permettre une maintenance rapide des équipements et donc la sécurité des bénéficiaires sur les voiries urbaines - La régulation du trafic routier urbain, en particuliers aux heures de pointe ou en cas d'évènements perturbateurs du trafic. - L'information des bénéficiaires en temps réel sur les conditions de déplacement tous modes au sein de l'agglomération (Service agence des mobilités en ligne) - Le partage de l'information trafic avec des tiers institutionnels ou privés, dont l'open data du Grand Lyon. - Une boîte à outils pour maintenir, suivre et optimiser le fonctionnement des carrefours à feux, notamment les mécanismes favorisant le passage des transports en commun (Bus, Tramway), en application du Plan de Déplacement Urbain. - L'acquisition, l'historisation, et la valorisation de données de mobilité pour la connaissance des déplacements multimodaux et l'amélioration de leurs gestions, ou l'aide à la décision (Chantiers perturbants, aménagements, ...). - La centralisation et la redistribution de flux vidéo à des tiers institutionnels dont la police nationale pour un usage de sécurité des biens et des personnes et à la préfecture pour un usage en situation de gestion de crise (Fonction de HUB vidéo métropolitain). - Le contrôle de l'accès aux zones piétonnes par commande de bornes escamotables. Ces services sont possibles en raccordant au système central les contrôleurs de feux, les caméras vidéo, les panneaux à message variable, les stations de mesures, les bornes

escamotables, etc. au travers d'un réseau de communication, pour une exploitation en temps réel. Ce marché permet le cadre d'achat nécessaire pour le raccordement de nouveaux équipements et les extensions du réseau informatique, afin d'améliorer les services rendus en termes de couverture du territoire de l'agglomération. De plus, au fil du temps, les infrastructures de communication qui cheminent sous les trottoirs et chaussées sont devenues importantes et il est à présent fréquent qu'il faille les dévier, tout en maintenant les services fournis, lors de la réalisation de grands travaux comme des requalifications lourdes de chaussées ou la mise en oeuvre de lignes de tramway. Ce marché permet donc également les prestations de dévoiement du réseau informatique, qui requièrent les mêmes compétences et savoir-faire. Il permet aussi, la mise en oeuvre des infrastructures réseaux de communication nécessaires à la gestion de la priorité des transports communs aux carrefours à feux, dont les tramways. Le marché permet enfin l'installation de panneaux à message variable et de caméras vidéos

**Identifiant de la procédure** : cd202c7f-60d6-4755-a87a-c3d0365b60a6

**Identifiant interne** : 25-VMEI-01

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 51314000 Services d'installation de matériel vidéo

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 32412100 Réseau de télécommunications

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 32424000 Infrastructure de réseau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 45316211 Installation de panneaux lumineux de signalisation

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Métropole de Lyon - Point de contact Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public Direction Ressources - Service Administration et finances  
- Unité marchés Dgeep

**Ville** : Lyon Cedex 03

**Code postal** : 69003

**Subdivision pays (NUTS)** : Rhône ( FRK26 )

**Pays** : France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 3,200,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Accord cadre à bons de commande d'une durée de 2 ans reconductible tacitement 1 fois 2 ans. Montant minimum période ferme : 600 000 euro(s) Ht. Montant maximum période ferme : 2 400 000 euro(s) Ht. Les montants sont identiques pour la période reconduite. Pour toute information complémentaire, se conformer au règlement de la présente consultation. Conditions d'obtention du Dce : Le dossier de consultation est gratuit et ne peut être obtenu que par voie dématérialisée.

Le téléchargement du dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation de la Métropole de Lyon (profil acheteur) : <http://marchespublics.grandlyon.com> est obligatoire en effectuant une recherche avec la référence : 25-Vmei-01. Transmissions des offres par voie électronique : Conformément aux articles L2132-2 Ccp, aux articles R2132-7 à R2132-14 Ccp, et à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la dématérialisation des procédures de marchés publics, les candidats sont dans l'obligation de transmettre tous les documents relatifs à la présente consultation et de communiquer avec l'acheteur exclusivement par voie électronique. En cas de transmission d'un pli sous forme papier, il ne sera pas ouvert et sera déclaré irrecevable. Les candidats peuvent adresser à l'acheteur une copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique (Cd-Rom ou Dvd-Rom...) et faire parvenir cette copie dans le délai imparti pour la remise des plis. La copie de sauvegarde ne pourra être ouverte par l'acheteur que dans les cas prévus par l'arrêté du 22 mars 2019. Cette copie de sauvegarde devra être placée dans un pli cacheté dont la forme est précisée dans le règlement de la présente consultation. Condition d'envoi ou de remise des plis de sauvegarde : Ces plis sont transmis par lettre recommandée avec avis de réception postal à l'adresse suivante Métropole de Lyon, Délégation Gestion; Exploitation de l'espace Public (Dgeep) - direction Ressources - services Administration; Finances - unité Marchés - dgeep, 20 rue du Lac Cs33569 - 69505 Lyon Cedex 03

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000**

**Titre :** Modification du réseau de communication et raccordement des équipements du système d'information industriel pour la gestion des mobilités sur voiries urbaines de la Métropole de Lyon

**Description :** Le système d'information et de commande industriel, nommé CRITER, qui permet de gérer les mobilités sur les voiries urbaines de la Métropole de Lyon, produit les services publics suivants : - La supervision technique (retour de pannes, résolution de dysfonctionnement...) des équipements raccordés (Carrefours à feux, Panneaux à message Variable, caméras vidéo, bornes escamotables, stations de comptage piétons, vélos, VL, ...) pour permettre une maintenance rapide des équipements et donc la sécurité des bénéficiaires sur les voiries urbaines - La régulation du trafic routier urbain, en particuliers aux heures de pointe ou en cas d'évènements perturbateurs du trafic. - L'information des bénéficiaires en temps réel sur les conditions de déplacement tous modes au sein de l'agglomération (Service agence des mobilités en ligne) - Le partage de l'information trafic avec des tiers institutionnels ou privés, dont l'open data du Grand Lyon. - Une boîte à outils pour maintenir, suivre et optimiser le fonctionnement des carrefours à feux, notamment les mécanismes favorisant le passage des transports en commun (Bus, Tramway), en application du Plan de Déplacement Urbain. - L'acquisition, l'historisation, et la valorisation de données de mobilité pour la connaissance des déplacements multimodaux et l'amélioration de leurs gestions, ou l'aide à la décision (Chantiers perturbants, aménagements, ...). - La centralisation et la redistribution de flux vidéo à des tiers institutionnels dont la police nationale pour un usage de sécurité des biens et des personnes et à la préfecture pour un usage en situation de gestion de crise (Fonction de HUB vidéo

métropolitain). - Le contrôle de l'accès aux zones piétonnes par commande de bornes escamotables. Ces services sont possibles en raccordant au système central les contrôleurs de feux, les caméras vidéo, les panneaux à message variable, les stations de mesures, les bornes escamotables, etc. au travers d'un réseau de communication, pour une exploitation en temps réel. Ce marché permet le cadre d'achat nécessaire pour le raccordement de nouveaux équipements et les extensions du réseau informatique, afin d'améliorer les services rendus en termes de couverture du territoire de l'agglomération. De plus, au fil du temps, les infrastructures de communication qui cheminent sous les trottoirs et chaussées sont devenues importantes et il est à présent fréquent qu'il faille les dévier, tout en maintenant les services fournis, lors de la réalisation de grands travaux comme des requalifications lourdes de chaussées ou la mise en oeuvre de lignes de tramway. Ce marché permet donc également les prestations de dévoiement du réseau informatique, qui requièrent les mêmes compétences et savoir-faire. Il permet aussi, la mise en oeuvre des infrastructures réseaux de communication nécessaires à la gestion de la priorité des transports communs aux carrefours à feux, dont les tramways. Le marché permet enfin l'installation de panneaux à message variable et de caméras vidéos

**Identifiant interne :** S-PF-1574083

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 51314000 Services d'installation de matériel vidéo

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 32412100 Réseau de télécommunications

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 32424000 Infrastructure de réseau

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45316211 Installation de panneaux lumineux de signalisation

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Métropole de Lyon - Point de contact Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public Direction Ressources - Service Administration et finances  
- Unité marchés Dgeep

**Ville :** Lyon Cedex 03

**Code postal :** 69003

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 02/05/2025

**Durée :** 24 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le marché est conclu pour une durée ferme de 2 années, reconductible de façon tacite 1 fois pour une durée de 2 ans

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 3,200,000 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** Les accords-cadres sont conclus pour une durée ferme de deux ans, reconductible de façon tacite une fois deux années

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

**Objectif social promu :** Autre

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** -Le candidat doit remettre les documents suivants : - La lettre de candidature (imprimé Dc1 dont le modèle est joint au présent Dce) ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques. - Une déclaration sur l'honneur dont le modèle est joint au présent Dce pour justifier que l'opérateur : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 Ccp (si l'imprimé Dc1 n'est pas utilisé) - est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (modèle Métropole joint au dossier de consultation) lorsqu'il y est assujéti (R2143-3 Ccp). Précisions : - si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur. - le candidat doit informer sans délai l'acheteur de tout changement en cours de procédure, de sa situation au regard des articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 Ccp

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise où du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur Niveau(x) spécifique(s)

minimal(aux) exigé(s) le cas échéant : Le Ca global moyen sur les trois derniers exercices doit être au moins de 500 000 euros

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Références de service ou fournitures similaires Présentation d'une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) le cas échéant : être en capacité de réaliser la conception, l'installation et la mise en service d'infrastructure de réseaux industriels Ethernet/Ip moyen et haut débit sur fibre optique ou radio, à l'échelle d'un territoire, transportant des données industrielles ou de la voix ou de l'image et raccorder des équipements numériques sur le réseau, et installer, mettre en oeuvre et raccorder des panneaux à messages variables ou des caméras vidéo. Le seuil minimal exigé sera apprécié par 3 références pour des prestations de même nature et d'importances comparables à celles du marché exécutées au cours des trois dernières années ou équivalent Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché : Niveau(x) spécifique (s) minimal(aux) exigé(s) le cas échéant : Diplôme d'ingénieur ou titre professionnel de niveau Bac + 5 dans le domaine du génie électrique et/ou des réseaux informatiques et/ou de l'informatique industrielle, ou titre équivalent

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1574083>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1574083>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 20/02/2025 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 7 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 21/02/2025 à 09:00

**Lieu :** Métropole de Lyon

**Informations complémentaires :** Le ou les représentant(s) de l'acheteur

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Le marché comporte des conditions d'exécution relatives aux domaines du social et de l'emploi détaillés à l'article 16.1 de l'AE-CCAP. Le marché comporte (des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées à l'article 3.3 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 814CA8E7-C596-AE49-E9D6939BEEE3AA2A

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** GRANDLYON Métropole

**Numéro d'enregistrement :** 54465

**Adresse postale :** 20 rue du Lac Cs 33569

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69505

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Le Président

**Adresse électronique :** scp-assistance@grandlyon.com

**Téléphone :** 0478634040

**Adresse internet :** <http://www.grandlyon.com>

**Profil de l'acheteur :** <http://www.marchespublics.grandlyon.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement :** 814CA95B-0E4F-59DD-B4BF5F528BA86F24

**Adresse postale :** 184 rue Duguesclin

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69433

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-lyon@juradm.fr

**Téléphone :** 0478141010

**Télécopieur :** 0478141065

**Adresse internet :** <https://www.telerecours.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 086ef294-1721-47d4-bc03-f3985805520a - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 17/01/2025 à 09:15

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 17/01/2025